

de plusieurs siècles, mais vn bon-
 heur eternal avec tous les âantages
 d'vne vie toute céleste. Prions le
 Dieu des armées qu'il lui plaise nous
 fortifier par son esprit, afin que
 nous puissions vaincre les ennemis de
 dedans, qui sont ces conuoitises char-
 nelles qui nous assailent avec tant de
 violence; & par ce moien il nous fe-
 ra bien facile de surmonter les enne-
 mis de dehors. alors plus le combat
 sera grand, & la tentation rude, plus
 remarquable sera nôtre constance,
 memorable nôtre exemple, célèbre
 nôtre mort, & glorieuse nôtre béa-
 titude. la repentance frapant ses
 grands coups, nos ennemis tomber-
 ont, sans se pouuoir iamais releuer
 de leur cheute, & nos plus sensibles
 afflictions seront le feu, & le mar-
 teau dont la sagesse de Dieu se serui-
 ra pour forger nôtre couronne. enfin,
 après auoir soutenu le combat pour
 la foi parmi les hommes, nous irons
 prendre possession du Ciel, où nous
 triompherons eternellement parmi
 les Anges. Amen.



QVATRIEME
 SERMON.

SVR LE VERSET 4.
 de l'Epistre de S. Iude.

*Car quelques-uns se sont glissés, lesquels
 Piéça auparauant étoient enrôllés à vne
 telle damnation, gens sans piété, chan-
 geans la grace de nôtre Dieu en dissolu-
 tion, & renonçans le seul dominateur
 Iesus-Christ, nôtre Dieu & Seigneur.*



Le diable entra dans le
 Paradis terrestre sous la
 forme d'vn serpent, pour
 seduire la femme, il choi-
 sit le serpent, pource que
 comme dit Moysé, *il étoit auisé par Gen. 3.
 dessus toute beste des champs que l'Eter-
 nel Dieu auoit faite.* Ne faut donc s'é-

tonner s'il entre dans l'Eglise visible sous la forme des faux Prophetes qui sont des serpens pleins de fiel & de venin, qui tâchent par toute sorte de moiens de séduire ceux qui sont foibles en la foi; car ils sont inventifs, & artificieux en leur métier par dessus tous les hommes. joint que si le diable a assailli la femme au temps de l'innocence, ce n'est pas chose qui nous doive surprendre, s'il nous liure des combats en l'état du peché. que si mesmes il a osé attaquer le fils de

Math. 4. Dieu, pensons-nous qu'il n'ait pas l'assurance de nous adresser ses tentations? Le serpent avant le peché n'étoit point désagréable à voir, & quelques-vns ont estimé qu'il alloit la teste leuee comme vn paon, ou comme vn cerf, & que pour peine il lui fut dit qu'il *chemineroit sur son ventre.* en quoi le diable s'est montré fort rusé, s'étant serui d'une creature, dont la forme extérieure pour lors étoit vn objet plaisant à la veüe. C'est ainsi que les faux Prophetes, que cét ennemi emploie conte nous,

Gen. 3.

ont vne belle apparence. que s'ils parlent *comme le dragon,* ils ont neantmoins *des cornes semblables à celles de l'agneau.* c'est afin d'insinuer plus aisément leur peruerse doctrine dans l'esprit des hommes; Le serpent aiant vn corps qui n'est composé que de jointures, à beaucoup de facilité pour assaillir subtilement l'homme; les faux Docteurs sont doucement couler leur breuuage dans l'ame des infirmes; & comme le serpent qui attaqua Eue étoit fort beau au dehors, mais tres-horrible au dedans, puis que le diable le faisoit agir; de mesmes les faux Docteurs ont l'extérieur agréable, mais le dedans n'est que laideur, & que soüilleure; mais comme satan étoit condamné de Dieu, lors qu'il séduisit la femme, tels Docteurs sont desia iugés dans le decret de Dieu, & reserués aux peines éternelles. C'est ce que saint Iude marque bien expressement dans les paroles que vous venés d'entendre, disant, *car quelques-vns se sont glissés, lesquels Pieça auparauant étoient en-*

rollés à *une telle damnation*, gens sans piété, changeans la grace de nôtre Dieu en dissolution, & renonçans le seul dominateur Iesus-Christ, nôtre Dieu & Seigneur. où il fait voir que certains seducteurs de son temps, dont la condition étoit misérable, la vie scandaleuse, & la doctrine étrange étans condamnés de Dieu, & étans devenus manifestement profanes & apostats, s'étoient fourrés, comme des loups rauissans dans la bergerie du Seigneur, desquels il étoit nécessaire que les fidèles se donnassent garde, pource qu'ils n'auoient autre but que de perdre le troupeau que Iesus-Christ auoit assemblé, par l'efficace de son Esprit, & par la prédication de son Euangile. Ainsi l'Apôtre confirme en ce verset l'exhortation précédente, *de soutenir le combat pour la foi*, puis que plusieurs essaioient par de subtils moiens de la renuerser, & de la détruire.

Ces paroles qui sont l'occasion de cette exhortation, cōtiennent deux chefs principaux, qui seront, sous

l'assistance du saint Esprit, le suiet de cette méditation, & de la suiuite. le 1. chef est vn tableau où l'Apôtre représente parfaitement les faux Docteurs de son temps, 1. Par le iugement de Dieu, disant, *qu'ils étoient Pieça auparauant enrollés à une telle damnation*; 2. Par leur Religion, les appelât *gens sans piété*; 3. Par leur vie, adioûtant, *qu'ils changent la grace de nôtre Dieu en dissolution*; 4. Par leur apostasie, en ce qu'il dit, qu'ils *renonçoient le seul dominateur Iesus-Christ nôtre Dieu, & Seigneur*. Le 2. chef est vne description de l'action par laquelle leur hypocrisie est découuerte, pource que l'Apôtre dit, *qu'ils se sont glissés*, c'est à dire se sont infinués, & adioints à l'Eglise, faisant semblant de faire profession de la foi, laquelle toutesfois ils combattoient.

Quant au 1. chef, l'Apôtre d'écrit ces faux Docteurs, premièrement, par le iugement de Dieu, disant qu'ils étoient *enrollés à une telle damnation*. Il n'y a point de doute que S. Iude veut fortifier les fidèles contre

le scandale que l'exemple des Apostats donnoit à l'Eglise, en faisant voir que rien n'arrive au monde qu'en suite du conseil eternal, & immuable de Dieu; car il paroît ici que ces profanes n'avoient jamais été écrits au Catalogue des Saints, encore qu'ils fussent revêtus de quelque piété apparente, & partant qu'il n'y avoit pas suiet de s'étonner de ce qu'ils abandonnoient le fils de Dieu, que plutôt les fidèles devoient rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avoit doués d'un autre esprit, qui est l'esprit d'adoption, & de ce qu'il avoit mis en évidence la malice de ces impies: qu'il falloit croire que l'issue n'en pouvoit être que salutaire à l'Eglise, puis que par le conseil & la sagesse de Dieu toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui l'aiment.

Rom. 8.

L'écriture attribuée à Dieu plusieurs livres, non pas qu'il en ait besoin pour soulager sa mémoire, mais par cette façon de parler, elle nous donne à entendre que Dieu connoit toutes choses exactement, & qu'il

les voit aussi clairement que si elles étoient écrites devant ses yeux, & qu'il n'en oublie rien. pourtant elle dit que *le jugement se tint, & que Dan. 7. les livres furent ouverts.* Or comme l'écriture parle du livre de vie, auquel sont écrits tous ceux qui sont ordonnés à vie éternelle, suivant quoi Iesus-Christ dit, *écrivés-vous de ce que vos noms sont écrits au Luc. 10. Ciel:* aussi elle parle du livre du jugement, où les personnes, & les péchés des méchants sont écrits. ainsi Dieu dit par Esaïe, touchant l'iniquité des profanes, & des hypocrites, qu'il dit être vne fumée en ses narines, *ceci est écrit devant moi, ie ne m'en Esaië 65. tairai point, ie le rendrai en leur sein.* & ici il est dit des méchants que *Pièce auparavant ils étoient enroullés à vne telle damnation,* non pas avec encre & papier, le iuge du monde n'est pas suiet à cette nécessité d'vser de livres pour aider la mémoire, mais par sa prédestination, & par son jugement.

La prédestination de Dieu est vne partie de sa providence, qui est cette

sagesse infinie, par laquelle il a veu de toute eternité toutes les choses auenir, & a arrêté de les régir, & de les adresser à leur fin. Dieu connoit toutes choses ensemblement par vn seul, eternal, & immuable acte d'intelligence, & en vn moment, non pas l'vne après l'autre, ou en inferant l'vne de l'autre; & au lieu que nous connoissons les choses par les especes représentées, ou par les similitudes que nôtre entendement conçoit, & puis retient, comme seaux imprimés sur la cire, Dieu au cōtraire les cōnoit par son essence, ou par soi-mesme. sa connoissance n'a aucun principe, ni cause, or les especes intelligibles sont le principe, & la cause de la sciēce en l'intellect de l'hōme; Dieu encore connoit toutes choses de toute eternité, mais les especes intelligibles sont en temps. joint que Dieu est vne essence tres-simple, ce qui ne seroit pas, s'il connoissoit par les especes, pource qu'autre chose seroit son essence, & autre chose ces especes, ou ces images; & sa simplicité

est telle que sa connoissance est son essence-mesme; mais les especes intelligibles par lesquelles nous connoissons sont diuerses de nôtre entendement.

Il s'ensuit donc que la prédédestination est cette mesme sagesse infinie de Dieu, par laquelle il a veu & arrêté de toute eternité l'issuë de tous les hommes: & comme leur issuë est double, ou de vie, ou de mort eternalle, la prédédestination comprend l'élection de ceux que Dieu de sa pure grace a choisis, pour les deliurer de la mort, & leur donner le salut & la vie par son fils, & la reprobation de ceux qu'il a voulu laisser en leur corruption & en leur misere naturelle; & ces derniers sōt désignés par l'Apōtre disant, *que Piēca au p̄p̄rauit ils étoient enrollés à vne telle damnation.* ou par vne façon de parler prise de la pratique des Iuges terriens, il montre la maniere selon laquelle Dieu reprouue, & condamne les méchans; car comme vn Iuge connoit, & examine vn fait, & fait enregistrer l'Arrest, & le

iugement qui doit être en son temps exécuté; ainsi l'Apôtre nous représente ici quelque chose de semblable. que Dieu a enrollé les méchans pour être éternellement condamnés.

C'est donc comme s'il disoit, que de toute éternité ces prophanes ont été nommément désignés par le décret de Dieu, comparé à vn registre, pour être abandonnés dans leur péché, & en leur malice naturelle, laquelle il a aussi arrêté de punir, en permettant qu'ils parviennent à ce comble d'impiété de corrompre la doctrine du salut, d'être les organes du diable pour séduire les hommes, & de reietter la grace de son Euan-gile.

Le mot dont saint Iude a usé, qui a été tourné par celui de *damnation*, signifie aussi iugement; & parce que le iugement est le genre, & la damnation l'espece, il est loisible de retenir ou l'un ou l'autre. mais est remarquable que l'Apôtre dit de ces impies, qu'ils étoient *Pièces auparavant enrollés à vne telle damnation*, pour

faire voir que la volonté de Dieu est la cause de la reprobation des méchans, qu'elle est deuant toute autre cause, quant au temps, & quant à l'ordre, & que Dieu les a connus, iugés, enrollés auant leur naissance, mesme de toute éternité, le mesme faut-il dire du décret de l'élection de Dieu, *ceux qu'il a connus auparavant, il les a aussi prédestinés à être rendus cōformes à l'image de son fils.* Rom. 8.

La reprobation est vn décret par lequel Dieu a arrêté de ne faire pas miséricorde à certains, mais les laissant dans leurs péchés, de les condamner à cause d'eux à la mort éternelle. l'écriture témoigne que Dieu *a fait le méchant pour le iour de la calamité.* Prou. 16. *qu'il y a des vaisseaux d'ire appareillés à perdition.* que Dieu les a ordonnés à ire. & qu'il a préparé aux bones, Rom. 9. *de mesme qu'au diable & à ses Anges, le feu éternel.* ioint que par la nature de la relation l'élection de l'un est la reiection de l'autre. Or Dieu en reprouant les vns a arrêté 1. de n'user pas de miséricorde enuers

eux, mais de les déstiner à la mort.
 2. de préparer les moiens par lesquels les méchans tendent à cette fin, comme la privation de sa grace efficace, l'aveuglement de l'entendement, & l'endurcissement du cœur, nous distinguons ainsi ces actes, selon nôtre manière de concevoir, mais en Dieu il n'y a qu'un seul & simple acte. il paroît par-là, qu'en la réprobation il y a 1. la préterition de certains hommes en la préparation de la grace & de la gloire, entant que Dieu ne leur donne pas le salut, & leur dénie les moiens d'y parvenir, suivant ce que dit Iesus-Christ *l'un sera pris, & l'autre laissé. Je ne vous connus onques. vous n'êtes point de mes brebis. ie ne prie point pour le monde. il ne leur est point donné de connoître les secrets du Roiaume des Cieux.* 2. il y a la preordination à la peine, entant que Dieu leur fait souffrir la damnation, l'aveuglement, & l'endurcissement, selon ce que dit le Sauveur, *ils ne pouuoient pas croire, à cause que Dieu a aveuglé leurs yeux,*

Matth.
24.

Matth. 7.

Iean. 10.

Iean. 17.

Matth.

13.

Iean. 12.

& endurci leur cœur. & saint Paul, il Rom. 9. endurcit celui qu'il veut. Je dis donc qu'au décret de la réprobation, la préterition de certains hommes en la préparation de la gloire, qui leur est dénie, dépend du seul bon plaisir de Dieu, comme de la cause, auquel égard le décret de la réprobation est absolu. Car si le peché étoit la cause de ce décret, tous les hommes seroient reprouvés, pour ce que tous les hommes sont pecheurs, & de leur nature enfans d'ire. *Rom. 3. Ephes. 2.* L'écriture nous enseigne qu'en cette façon la volonté de Dieu est la cause de la réprobation. *tu as caché ces choses aux Sages, & entendus, & les a reuélées aux petits enfans, il est ainsi Pere, pource que tel a été ton bon plaisir. ne m'est-il pas loisible de faire ce que ie veux de mes biens.* L'Apôtre dit d'Esau qu'il étoit hai de Dieu deuant qu'il fût né, & qu'il eût fait aucun mal, & allegue le propos arrêté de Dieu, à l'exclusion des œures. ce qu'il confirme, adioûtant qu'il a *merci de celui qu'il veut, & qu'il endur-*

Rom. 3.

Ephes. 2.

Matth.

11.

Matth.

20.

Rom. 9.

cit celui qu'il veut. où la volonté de Dieu est mise pour la seule cause de l'élection & de la réprobation. Le Potier de terre, dit-il encore, n'a-il point puissance de faire d'une mesme masse de terre, un vaisseau à honneur, & un autre à des-honneur. où il représente la nature humaine en son vniuerselle corruption, sans qu'il y ait autre différence entre les hommes que celle qui dépend de la libre volonté de Dieu, qui a prédéstiné les vns à la gloire du Paradis, & les autres à l'ignominie de l'enfer. Ce qui refute la doctrine de Rome, qui tient que la préuision du peché, ou du mauvais vsage du franc arbitre, est la cause qui a meu Dieu à reprobuer certains hommes; & de fait il s'ensuiuroit de-là que tous ceux qui pourroient bien vser de leur franc arbitre, ne seroient iamais reprobués. Or il appert du contraire par ces paroles de Iesus-Christ, *malheur sur toi, Corazin, malheur sur toi, Bethsaïda, car si en Tyr & en Sidon eussent été faites les vertus qui ont été faites au milieu de*

vous, ils se fussent Piéça amendés avec sac & cendre. Pourtant vous disie que Tyr & Sydon serent plus tolerablement traités au iour du iugement que vous. où nous apprenons que Dieu auoit preueu que les Tyriens & les Sydoniens se seroient conuertis, si Iesus-Christ fût allé vers eux, & leur eût manifesté ses miracles. ce que Rome appelle le bon vsage du franc arbitre, toutesfois il conste qu'ils ont été reprobués, parce qu'il est dit, qu'ils seront plus doucement traités au iour du iugement que Corazin, & que Bethsaïda? qui est dire, qu'ils ne seront pas exempts de peine, mais que leur peine ne sera pas si rigoureuse, que celle de ces villes incredules. ainsi l'on ne peut pas dire que Dieu les a reprobués pour auoir preueu qu'ils vseroient mal de leur franc arbitre. Que s'il n'y a point d'iniustice de reprobuer Tyr & Sydon, nonobstant la preuision du bon vsage de leur franc arbitre, comment est-ce que Rome ose dire, que Dieu seroit accusé d'iniustice de reprobuer

uer quelqu'un sans la prévision du mauvais usage de son franc arbitre ?

Mais au décret de la réprobation ; la préordination à la peine à laquelle les méchans sont destinés en cette vie, en ce qu'ils sont exclus de la communion du peuple de Dieu, & en la vie future, en ce qu'ils seront précipités dans la gehenne du feu, dépend du péché comme d'une cause qui a meü le souverain Juge du monde à leur infliger cette peine, comme il conste de ces passages, *ab-lés maudits au feu éternel, &c. car quand j'ai eu faim, vous ne m'aués point donné à manger, &c. & qu'est-ce, si Dieu en voulant montrer son ire, & donner à connoître sa puissance, a toléré en grande patience les vaisseaux d'ire. les gages de péché c'est la mort. l'ame qui pechera sera celle qui mourra. pour ces choses l'ire de Dieu vient sur les enfans de rebellion.* La raison de l'un & de l'autre cause qui a meü Dieu à reprobuer certains hommes est évidente, car si l'on demande, pourquoi Dieu, apres auoir preüeu que tous les

Matth.
25.

Rom. 9.

Prou. 6.

Ezech.

18.

Ephes. 5.

les hommes seroient également pecheurs, & enfans d'ire, a arrêté de reprobuer les vns, plutôt que les autres, ou de ne faire pas misericorde à ceux-ci, plutôt qu'à ceux-là, l'on ne peut apporter autre cause, que celle du bon plaisir de Dieu. alors on ne doit pas alleguer le péché, comme la cause de la réprobation, pour ce que tous les hommes considérés en eux-mesmes, sont également pecheurs. mais si l'on demande pourquoi Dieu ne cõfere pas le salut à certains hõmes, & pourquoi il les condamne à la mort éternelle, il faut imputer la cause de cela à leur péché, Dieu aiant voulu par-là declarer sa iustice. Dieu en l'acte de la réprobation se montre comme Souuerain, disposant selon sa volonté de ses ouurages, ou comme iuste iuge, ne faisant point souffrir la peine de la dånation aux méchans qu'à cause du péché. *Tribulation & angoisse sera sur toute ame d'hõme faisant mal.* La peine présuppose le péché, & est vn acte de la iustice de Dieu. Si dans vn

Rom. 2.

Royaume plusieurs ont été également conuaincus de crime de leze-Maiesté, & que le Prince en vucille faire punir quelques-vns, on répondra que c'est parce qu'ils ont été rebelles, & que le Prince étant iuste, ne fait punir aucun à tort; que si on demande, pourquoi il fait punir plutôt ceux-ci que ceux-là, la cause de cela n'est pas la rebellion, au regard de laquelle tous sont égaux, mais la seule volonté du Prince: ainsi Dieu condamne les méchans à cause du peché, mais si on compare Esau & Judas, avec Jacob & saint Pierre, la cause pour laquelle il a fait grace à ceux-ci plutôt qu'à ceux-là, n'est autre que son bon plaisir, pour ce que ce en quoi tous les hommes sont égaux, ne peut pas être la cause de la différence qui est entr'eux.

L'Apôtre fait voir ici quel est l'effet, & la fin de la réprobation de ces impiés. l'effet est la *damnation*, en tant qu'elle se rapporte à leur aveuglement & à leur endurcissement, qui est cet horrible malheur, dans le-

quel ils sont tombés par le delàissement que Dieu en auoit fait, de s'être glissés, pour corrompre, ou pour renuerfer la doctrine de l'Euangile. mais elle est la fin qui est réservée aux méchans après leur mort entant qu'elle se rapporte à la peine, eternelle. au premier sens, la damnation est vn effet de la reprobation, comme peine, & vne consequence, comme coulpe. Dieu trouuant la malice dans leur cœur, a puni ce peché par vn autre, en les abandonnant en sa colere, & par cette désertion ils se sont glissés pour troubler l'Eglise, pour semer des herésies, & pour peruertir la pureté du seruice de Dieu. Ce que l'Apôtre appelle *damnation*, exprimant par ce terme, l'épouuantable malheur dans lequel ils s'étoient précipités. C'est ainsi qu'il a puni l'idolatrie des Gentils, en les liurant à *Rom. 1.* leurs affections infames, & en les delaisant au pouuoir de l'esprit immode, pour les pousser à toute sorte de souilleure. au second sens, la damnation, qui se rapporte à la peine eternelle,

est la fin que Dieu se propose, reprobant certains hommes, comme Souverain, & les punissant à cause de leurs pechés, comme iuge. L'Écriture dit, que *le feu éternel leur a été préparé, qu'ils ont été appareillés, & ordonnés à cela.* Ce qui est proprement vne fin au regard de Dieu, qui veut par là manifester sa justice; mais au regard des reprobés, c'est plutôt le terme, ou l'extrémité dans laquelle ils tombent, qu'une fin, puis qu'ils ne se la proposent pas: & de là procède cette fin souveraine de Dieu, qui est la gloire de sa justice.

L'Apôtre montre encore ici que ce décret de la reprobation est infalible, pource qu'il dit que ces impies *ont été enrôlés à vne telle damnation,* & S. Pierre dit, de ceux qui *s'abeurentent contre la parole, & qui sont rebelles, qu'ils sont ordonnés à cela?* & qui pourroit effacer de ce registre ce qu'il a pleu à Dieu d'y écrire, ou casser cette ordonnance, puis que *nul ne peut résister à sa volonté.* Or bien que par cet enrôlement les méchants

Matth.
25.

Rom. 9.

1. Pier. 2.

1. Pier. 2.

Rom. 9.

soient désignés selon le décret de Dieu, pour être délaissés dans leur corruption naturelle, & que Dieu ait arrêté de les punir, en permettant qu'ils montent au comble de l'impieeté, si est-ce que cette permission n'est pas nuë & oisive, & que Dieu agit d'une manière tres convenable à sa justice, & à sa sagesse, sans qu'il pousse tant soit peu ces criminels au peché, ou qu'il inspire la malice dans leurs cœurs. Dieu seroit-il comme celui qui du haut d'une tour seroit simple spectateur des excès, & de l'insolence d'une troupe mutine & forcenez, ou comme celui qui étant au bord de la mer n'auroit des yeux & un cœur que pour voir, & pour souffrir avec douleur la perte des vaisseaux que la tempeste fait couler à fonds. L'Écriture ne dit-elle pas que Dieu aveugle, enduret, & liure les méchants à un sens reprobé. ce qui ne se doit pas prendre pour vne nuë permission si ce n'est qu'on le vueille dépouiller de la gloire de son empire, & de la qualité de iuge

Jean. 12.

Rom. 9.

Rom. 1.

du monde. Dieu n'est pas la cause efficiente des œuvres méchantes des hommes, & aussi ne les permet pas simplement, sa providence concourt avec leur volonté dans les actions mauvaises effectiuement, entant que ce sont des mouuemens, & des œuvres, ou des iugemens occultes de sa iustice, parce que *c'est par lui*

Act. 17. que nous auons vie, mouuement & être, c'est à dire par sa vertu, & permissiuement, entant que ce sont des deformités, & des deprauiations de la nature, & des actions, lesquelles Dieu n'approuue, & ne produit aucunement. C'est ainsi qu'il est dit que Dieu

Act. 14. a laissé routes les nations cheminer en leurs voies, non point par approbation, mais par vne libre & iuste desertion, sans les reprimer, ou les corriger.

Or Dieu permet le peché, 1. volontairement & sans y être contraint, car qui pourroit forcer le tout-puisant? cette permission est vn acte de sa volonté par lequel il ne veut pas agir, en empêchant l'action de ceux

qui pechent, mais il veut permettre qu'ils pechent, & ainsi cete volonté n'est pas l'approbation, & la cause du peché; ce seroit vne impiété d'accuser Dieu d'iniustice, sous ombre qu'il permet le peché, ou qu'il ne l'empêche pas, puis qu'il n'est pas obligé par aucune loi de l'empêcher. 2. il soustrait sa grace des pecheurs, qui par ce moien ne trouuent point de resistance au peché. 3. il leur presente les occasions de bien-faire, desquelles les pecheurs abusent, & par vn iuste iugement de Dieu, qui retire sa grace d'eux, ils s'endurcissent de plus en plus, de mesme que Pharao. 4. il gouuerne leur peché, & lui prescrit des bornes, afin que les hommes ne se portent audelà des arrests de son conseil. 5. il adresse par son admirable sagesse leur peché contre sa nature, & le fait tourner en bien. *Vous aués pensé mal à l'encontre de moi, dit Ioseph à ses freres, mais Dieu la pensé en bien.*

Gen. 50.

Iob. 1.

Act. 3.

Ainsi bien que le bon plaisir de Dieu soit la cause de ce^x quelques-vns sont ^{que}

laissés en leur cheute & en leur misere, neanmoins il n'est pas la cause de leur peché, car Dieu est auteur de son œuvre, qui est toute iuste, & non pas du peché des hommes, de mesme que l'ouurier n'est pas la cause de la rouille qui est au fer. la foi est vn effet de l'élection, mais le peché n'est pas vn effet de la reprobation, car Dieu qui élit, opere en ses élus la foi, & la repentance, au lieu qu'en reprochant il ne produit pas la malice dans le cœur des pecheurs. S'il ne leur donne pas de croire en son fils, ce n'est pas à dire qu'il leur donne de n'y croire pas? s'il n'engendre pas la foi en eux, il ne s'enfuit pas qu'il y engendre le contraire? s'il leur dénie sa grace, n'étant pas obligé de la leur cōferer, il ne faut pas conclurre qu'il les incite à malfaire. comme le Soleil illumine la terre, mais ne la rend pas tenebreuse, pource qu'elle a cela de sa naturelle opacité? comme cet Astre l'échaufe en s'en approchant, mais ne lui cause pas cette froidure qui

lui est ordinaire, lors qu'il s'en éloigne durant l'hiver, veu qu'elle a cela d'elle-mesme, & des vents qui y regnent; ainsi si l'entendement des hommes, auxquels la grace de Iesus-Christ est offerte par l'Euangile qui est vn clair Soleil, demeure tenebreux, si leur cœur est froid comme la glace, cela doit être imputé à la peruersité de leur nature.. Si Dieu les endureit, ce n'est pas qu'il âioûte de soi quelque chose à leur meschanceté, mais pource qu'il ne l'ôte pas, & qu'ils ne viennent pas au comble d'impiété sans quelque effet de sa sage prouidence. car quand il leur propose des moiens salutaires, comme sa parole & ses sacremens, & ne leur donne pas la vertu & la grace de s'en bien seruir, il âuient qu'ils empirent d'eux-mesmes, & ainsi Dieu punit leur peruersité. Dieu les endureit comme iuge, non pas en versant la malice dans leurs cœurs, mais en les abandonnant, & les liurant à leurs propres conuoitises. Sa-ntan les endureit, comme bourreau,

les sollicitant à tout mal, selon qu'il plaist à Dieu de lui lâcher la bride; & eux-mesmes s'endurcissent, comme criminels, obeissans à leurs foles passions, fermans l'oreille à la voix de Dieu, & m'éprisans ses promesses, & ses menaces.

Mais de ceux que Dieu endureit, il y en a de deux sortes, car outre cet endureissement qui est commun à tous les reprobés, qui ont abusé de la connoissance de Dieu, il y en a qui sont beaucoup plus méchans que les autres, lesquels Dieu liure à Satan par vn iugement particulier & extraordinaire, comme Pharaon, Saul, Iudas, & comme ceux dont parle ici S. Iude - disant qu'ils étoient enrôlés à vne telle dānation, gens sans piété, changés la grace de nôtre Dieu en dissolution, & renonçans le seul dominateur Iesus-Christ, nôtre Dieu & Seigneur. & pour montrer qu'ils étoient endurecis d'une façon étrange, l'Apôtre appelle *damnation*, ou *iugement*, ce sens reprobé duquel ils étoient transportés à pervertir la doctrine de la piété. Ce qui ne

pouuoit que tourner à leur entière ruine, & leur malheur ne pouuoit être plus horrible, que de venir à ce point de malice, de combattre la vérité de l'Euangile, & de se retirer de Iesus-Christ, qui est le prince de vie, par l'impureté d'une doctrine, & d'une vie scandaleuse. ce iugement étoit vn effet de leur reprobation, entant que c'étoit vn acte de la justice de Dieu, qui les destituant de sa grace, les laissoit pourrir dans l'ordure du peché, & de l'erreur? & de là ils ne pouuoient attendre que cet autre iugement, qui sera l'arrest d'une peine éternelle, que le iuge du monde prononcera au dernier iour contre les méchans. comme il est dit des enfans d'Heli, qu'ils n'obeirent point à la voix de leur Pere, parce que Dieu les vouloit faire mourir; ainsi ces profanes résistoient à la doctrine du salut, & croupissoient dans le peché, parce qu'ils étoient des vaisseaux d'ire, appareillés à perdition.

Saint Paul dit d'Euodie, de Syntiche, & de Clement, que leurs noms

1. Sam.

2.

Rom. 9:

Philip. 4. sont au liure de vie, il en iuge par les signes extérieurs, ou par les bonnes œuvres, qui sont des marques de l'élection à salut: S. Iude dit de ces prophanes qu'ils étoient *pièces auparavant enroulés à vne telle damnation*, il en iuge par la malice de leurs actions, lesquelles il exagère en termes bien exprés, les appelant *gens sans piété, changeans la grace de nôtre Dieu en dissolution, & renonçans le seul dominateur Iesus-Christ, nôtre Dieu & Seigneur.* outre cela, comme la plume des Apôtres étoit conduite par le S. Esprit, ils pouuoient parler avec certitude de l'état des consciences par vne inspiration diuine. nous n'auons pas auourd'hui ce priuilege. nous ne deuons pas donc rien déterminer de certain touchant la reprobation des pecheurs durant leur vie, bien qu'ils nous apparaisse de leur endurcissement. toute impénitence n'est pas vne marque de la reprobation, mais seulement celle qui est finale. Dieu appelle les hommes à diuerses heures, les vns à la premiere, comme

Ieremie, & Iean Baptiste, les autres à la troisième, comme Samuel & Iosias, les autres à la sixième comme Paul, les autres à la onzième comme Manasse, & les autres à la douzième, & sur la fin de la vie, comme le brigand en la Croix? Dieu qui *connoît ceux qui sont siens*, tire les hommes de leur corruption & de leur endurcissement au temps qu'il a marqué dans le Ciel. iugeons donc sobremēt de l'état de ceux qui nous scandalisent, laissons à Dieu la pleine décision d'une chose qui nous est inconnuë.

L'Apôtre décrit ces profanes par leur Religion, disant qu'ils sont *sans piété*, c'est à dire qu'ils sont destitués de la connoissance salutaire de Dieu, & de son Christ, de la crainte de son nom, & de l'honneur de son seruice. La piété est comme ces quatre animaux que saint Iean vit, pleins d'yeux deuant & derriere, elle est route éclairée des viuifiantes lumieres de son Dieu; mais ces prophanes étoient enuelpés de ténèbres plus épaisses que celles de l'Egypte. la pie-

2. Tim.

Apo. 4.

té n'est iamais sans vne vraie reformation de vie, au lieu que ceux-ci se plongeioient tousiours plus auant dans les souilleures du monde. la piété ne regarde qu'à Christ, comme les Cherubins au propitiatoire, & ceux-ci en auoient détourné leur veüe. la piété dit avec Ioseph, *ie crains Dieu*; & ceux-ci ne craignoient que les hommes. la piété n'adore que son Dieu, & ceux-ci adoroient leurs passions. la piété n'est pas moins riche au dedans qu'au dehors, c'est vn Ciel qui se fait remarquer par la force de ses influences, & par l'or, & l'azur de son beau lambris, & ceux-ci auoient la voix de Iacob, & les mains d'Esau, la pureté aux lèvres, & la souilleure dans le cœur. tous les actes de la piété sont des témoignages solennels de la grandeur de Dieu, & les louanges de ceux-ci étoient des flétrisseurs de la maiesté de ses titres. la piété s'humilie dans sa plus haute félicité, & s'élève vers son Dieu dans sa plus basse misère, & ceux-ci étoient insolens dans la prospérité, & impa-

tiés dans l'aduérfité. la piété ne nomme Dieu, qu'en l'adorant, & ceux-ci n'en parloient qu'en le blasphémant; & au lieu que la piété ne déguise point les choses, appelant les ténèbres, ténèbres, & la lumière, lumière, ceux-ci donnoient quelque couleur à chaque vice, & quelque attaque à chaque vertu, & vouloient chager par-là le nature des choses. en fin la piété n'a pour fondement que la parole de Dieu, pour adresse que son esprit, & pour fin que sa gloire; mais ceux-ci n'auoient pour appui que le monde, pour guide que l'esprit d'erreur, & pour visée que l'établissement de leurs propres auantages. que s'ils auoient quelque apparence de piété, ils étoient semblables aux pulmoniques, qui ont quelque rougeur sur vn visage pâle & décharné, suivie d'une toux, qui témoigne qu'elle ne vient pas du bon sang, ni du meilleur des tempéramens; ils auoient renié la force de la piété, & toute leur religion ne consistoit qu'en mines, & qu'en conte-

nances. Ô combien déplorable étoit leur condition? toutes les parties de la terre ne touchent leur centre, que par vn point, & nous ne pouuons approcher de Dieu, que par la vraie Religion; laquelle est vnique, bien qu'il y en ait beaucoup qui se couurent de ce titre, de mesme qu'il n'y a qu'un Soleil encore que les nuës nous en montrent par fois plusieurs. ces impies étoient donc bannis de la douce présence de Dieu, par ce que toute leur Religion n'étoit qu'abomination deuant lui.

Resteroit à voir sur le premier point, la mauuaise vie de ses impies, qui changeoient la grace de Dieu en dissolution, leur apostasie exprimée en ces mots, renouçans le seul dominateur Iesus-Christ, nôtre Dieu & Seigneur, & la description de l'action par laquelle leur hypocrisie est manifeste, qui est le second point, mais pour ne laisser pas vôtre attention, & vôtre patience, nous renuoions cette matière à l'action suiuaute, moienant la grace de Dieu. nous passerons donc aux principaux vsages que

nous tirons du discours que vous venés d'entendre.

Les élus recueillent vn grand & salutaire vsage de cette doctrine du décret de Dieu, par lequel il a prédestiné les vns à la vie eternelle, & les autres à la mort eternelle. car leurs cœurs sont soutenus, fortifiés & consolés par la considération de la fermeté du conseil de Dieu, au milieu de toutes les tribulations de la vie presente. cette doctrine les forme à la patience, & à la perseuerance en la foi, & leur fait dire avec l'Apôtre, que dirons-nous donc à ces choses, si Dieu *Rom. 8.* est pour nous, qui sera contre nous? elle produit aussi en eux vn religieux respect, & vne sincere obeissance enuers Dieu, afin qu'ils soient saints & irreprehensibles deuant Dieu en charité. *Ephes. 1.* elle fait qu'ils se reconnoissent l'ouua- *& 2.* ge de Dieu, créés en Iesus-Christ à bonnes œures, lesquelles Dieu a préparées, afin qu'ils cheminent en elles.

Il s'ensuit aussi de la doctrine de la reprobatiô, que les méchâs conuaincus de peché par la loi de la nature

Rom. 2.

écrite en leurs cœurs, & plusieurs d'entr'eux par la prédication de l'Euāgile, s'endurcissent de plus en plus en leur malice contre la volonté de Dieu, méprisent sa parole, blâphément son saint nom, & troublent l'Eglise, tantôt par la violence, tantôt par les artifices, & par les profondeurs de Satan. mais ce qui nous console, c'est que Dieu préside sur ces choses, & les permet pour démontrer sa puissance, & sa iustice en l'aveuglement & en l'obstination des meschans; & pour éprouver la foi de ses élus, laquelle se fortifie au milieu de ces contradictions.

Et c'est ici où nous auons tout sujet d'admirer la prouidence de Dieu, en ce qu'il agit si sagement, qu'ayant enroulé les reprobés à ce iugement si horrible, par lequel les abandonnant, ils se portent à toute impiété, il tire vn grand bien du mal qu'ils font, l'adressant à sa gloire, & à la consolation de ses enfans. En cette rencontre l'action de Dieu n'est qu'équité, car il ne pousse pas les pe-

cheurs à mal faire, mais il ordonne du mal qu'ils font, & les punit iustement. la mesme lumière qui fait paroître vne agréable verdure dans les émeraudes, & vn brillant éclat dans les diamans, fait voir les ombres qui lui sont contraires, quand on lui oppose le marbre, ou quelque autre corps opaque. Dieu est vne lumière qui fait reluire les élus, comme pierres précieuses, & qui découure les ténèbres & la malice des reprobés.

De rechef nous auons de quoi nous affermer au milieu des troubles que les meschans nous suscitent, sachans qu'ils sont enroulés à cela; car nous pouuons dire que Dieu, qui leur lâche la bride pour vn temps, les arrêtera finalement par les chaînes inuisibles de sa puissance. Pharaon pouoit bien poursuiure le peuple d'Israël iusques dans la mer rouge, mais il ne lui fût pas permis de passer plus auāt. Herode pouoit bien emprisonner S. Pierre, mais non pas le faire mourir. Nabucadnetzar pouoit bien ietter les trois Hebreux dans la fournaise,

mais non pas les faire perir : & cōme le feu de cette fournaise ne seruit qu'à brûler leurs liens, afin qu'ils fussent libres, ainsi le feu de nos afflictions est vn moien salutaire pour mettre nos ames en liberté.

Aioûtons qu'il s'ensuit de cette doctrine, que la prédestination de Dieu n'empêche pas la liberté des hommes, car encore que ces méchans fussent enrollés, si est-ce qu'ils agissoient tres librement. quand les Cieux concourent par leur mouuement avec celui de la pierre, lors qu'elle tend en bas, ils ne la contraignent pas à cette cheute, laquelle vient de sa pesanteur naturelle : ainsi Dieu ne force point les méchans, mais se sert de la liberté de leur volonté pour l'exécution de son décret. lors que l'Empereur comanda aux Iuifs de s'enroller chacun dans sa ville, afin de remplir ses cofres, Dieu voulut par ce moien accomplir ses Prophéties, & faire que la sainte Vierge allant en Bethlehem pour estre enrollée, Iesus-Christ y

n'aquit selon la prediction de Michée. L'Empereur agissoit avec liberté, & voulant contenter son avarice, & faire son ceuvre, Dieu fit par lui la sienne.

Il conste aussi de l'exemple de ces prophanes, que Dieu punit vn peché par vn autre, car le mal qu'ils faisoient, en troublant l'Eglise, sémant leurs hérésies, & peruertissant le service de Dieu, est appelé, iugement & condamnation, à laquelle ils étoient reserués. non pas que Dieu vueille le peché, entant que peché, mais il le veut entant que peine, & acte de sa iustice, parce que toute peine du peché est iuste. ainsi il ne veut pas l'inceste, entant que c'est vne pollution, ou violation de l'ordre coniugal, & vne transgression de sa loi, mais il a permis l'inceste d'Absalom, & ses autres pechés, pour le punir comme iuste Iuge. pour cette raison l'Apôtre dit que Dieu a puni l'idolatrie des Gentils, en les liurant à leurs affections infames. c'est pour cela que Dieu a puni l'impiété

2. Sam.
12. & 16.

Rom. 1.

Matth. 5

de ces faux Docteurs. ce qui fait voir qu'il n'y auoit point de pire condition que la leur. nôtre Seigneur prononce bien-heureux ceux qui souffrent pour Iustice, disons donc que ceux-là sont du tout malheureux qui font souffrir les fidèles pour ce suiet ; car comme satan les a choisis pour être ses bourreaux, ils ne peuvent éuiter les supplices de leur maître. que s'ils prospèrent pour vn temps, ce calme, pour l'og qu'il soit, leur est vn presage d'vne forte tempeste. ce qui est d'autant plus infallible qu'ils ont été enrollés à vne damnation éternelle ; & lors que Dieu exécute son décret, & qu'ils descendent dans l'euser, ils sentent vn ver tousiours rongean, vn feu tousiours brûlant, des maux tousiours croissans, des douleurs sans remede, & des peines sans fin. Callimachus alluma vne lampe sur le dôme du Temple de Minerue dās Athenes, avec vne méche qui brûloit sans se consommer, & sans s'éteindre : telles sont leurs peines, car ils ne meurent point, afin de mourir, &

meurent éternellement, pour ne mourir iamais ? désespérée éternité, en laquelle ils n'ont pas le moment de l'ombre de quelque repos, où la douleur presse la douleur, & où par vne malheureuse fecondité, les tourmens n'aissent l'vn de l'autre.

Comme ces profanes étoient enrollés à vne telle damnation, aussi ils étoient sans piété. ce qui étoit vn témoignage de leur reprobation. nous, au contraire, donnons des marques de nôtre élection à la vie éternelle, par vn serieux étude de piété. or pour fauoir si nous-nous y addonnons comme il faut, voions si la piété a pris place dans nos cœurs, Dieu ne se contentant pas du seruice extérieur : si nos ames ne sont point distraites par les sollicitudes du monde, lesquelles étouffent la vertu de la piété : si nous conformons nôtre vie à la loi de Dieu. Pratiquons donc l'exhortation de l'Apôtre, *reietie les fables profanes, & semblables à celles des vieilles, & s'exerce en piété ; car l'exercice corporel est profitable à peu de chose,* 1.Tim.4.

mais la piété est profitable à toutes choses, aiant les promesses de la vie présente, & de celle qui est auenir. Le gain attire les hommes, & qui de nous ne se vouïeroit à la piété, puis que, comme dit le mesme Apôtre, *la piété avec contentement d'esprit est vn grand gain.* la crainte, ou la reuerence de l'Éternel est appelée, *le thresor de l'Eglise*, ceux qui en sont enrichis sont pourueus suffisamment de toutes les vertus qui leur sont nécessaires, de la lumiere de l'entendement, de la charité du cœur, de la sainteté des affectiōs, de l'obéissance de la volōté, de la pureté des pensées, de la solidité des conseils. ils sont humbles en la prospérité, courageux en l'aduersité, veritables en leurs paroles, iustes en leurs actions, fideles en la vie, & assurez en la mort.

Apprenons donc d'ici à priser la vraie Religion par dessus toutes les choses du monde. ceux qui en sont destitués, sont appelés *gens sans piété*, qui est de toutes les infamies, & misères, la plus grande. & puis qu'il

1. Tira. 6

Esa. 33.

a pleu à Dieu d'auoir établi au milieu de nous la pureté de son seruice, conseruons cette grace, comme vn thresor inestimable. que si quelques infirmes iugent la Religion moins belle, parce qu'elle n'a pas beaucoup d'éclat extérieur, qu'ils sachent qu'elle ne consiste pas en apparence, mais en vertu, & qu'ils reconnoissent que comme il ne faut point de fard sur vn visage naturellement beau, ainsi la Religion qui est parfaite n'a pas besoin des ornemens, & des artifices du monde. Et par ce que la Religion est comme vne chaste vierge qui ne peut souffrir aucune souilleure, honorons-la par vne vie sainte & bien ordonnée, ce qui sera vn témoignage assure de nôtre élection à la vie éternelle.

Condamnōs donc, *chers freres*, ceux qui n'ont qu'une piété apparente, qui honorent Dieu de leur lèvres, mais leur cœur est fort éloigné de lui: qui courent avec plus d'empres-

Math.
15.

grandeur, & des fantômes de gloire, qu'après ceux du Ciel, dont la possession est assurée : qui se confient plutôt en la vanité des richesses du monde, qu'en la fermeté des promesses de Dieu : qui souhaitent avec plus d'ardeur les plaisirs de la chair, qui ne s'ôt que des oiseaux passagers, ou des auortons qui se consomment à leur naissance, que les cōtētemēs solides de l'esprit : qui se conforment à ce présente siècle, sans considérer que le monde passe, & sa conuoitise, & que celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement, qui secouent le ioug aisé & le fardeau leger du Sauueur, pour porter celui du monde, sous la pesanteur duquel ils seront pour iamaïs accablés ; qui se seruent des offres de la terre, comme d'autant d'échelons, pour monter au feste d'une condition pompeuse parmi les hommes, réietans les sermons de la grace, qui seule les peut éleuer au comble d'une dignité éminente parmi les Anges ; qui enfin trouuent le commerce des hommes charnels

Rom. 12.
I. Jean 2.

Matth.
11,

plus doux que celui des hommes spirituels. *Je m'accompagne*, disoit Dauid à son Dieu, *de tous ceux qui te craignent, & qui gardent tes commandemens.* mais ceux qui sont ennemis de la piété cheminent suivant le conseil des méchans, & n'ont rien moins à cœur que de faire la volonté de Dieu.

Ps. 119.

Helas, chers freres, nous n'en auons que trop parmi nous qui sont coupables de ces excès. mais d'où vient que la piété, qui est cette perle incomparable de l'Euangile, n'a point fait d'impression dans leur esprit ? est-ce de ce qu'elle n'est pas assez riche ? mais elle nous promet des thrésors d'une valeur inestimable ? est-ce de ce qu'elle n'a pas assez d'éclat ? mais toute la pompe du monde n'est que vanité au prix de la sienne ? est-ce de ce qu'elle n'a pas assez de persuasion ? mais elle gagne les cœurs les plus obstinés ; & des pierres-mêmes, elle fait soudre des enfans à Abraham ; est-ce de ce qu'elle nous coûteroit trop de la loger chés nous, mais elle nous fournira tout ce qui est

nécessaire pour la vie présente, & pour celle qui est à venir; est-ce de ce que son origine n'est pas assez relevée? mais elle procède de Dieu notre Pere, & de son fils Iesus-Christ; est-ce de ce qu'elle n'est pas de durée? mais elle nous accompagnera en la vie, en la mort, & après la mort? combien donc grand est le mépris que plusieurs en font, & qu'elle perte feront-ils si ce précieux avantage leur étoit entièrement ôté. plus vne chose est excellente, plus la perte que l'on en fait est sensible. c'est vne épreuve bien dure que d'être privé en ce monde d'un héritage, d'une dignité, d'une couronne, d'un ami, d'un parent, de la veuve, de l'ouïe, de la vie. ô que la perte de la piété est bien plus cuisante, puis qu'elle enclôt dans son étendue toutes les consolations qui peuvent parfaitement établir notre bon-heur. après cette disgrâce l'on n'a rien plus à perdre.

Pecheurs, reconnoissés avec toute la disposition, & la douleur possible, que vous déhonorés votre Chri-

stianisme? vous accusés les aduersaires de ce qu'ils croient mal, mais accusés-vous de ce que vous vivés mal. ceux-là tiennent vne doctrine corrompue, & vous menés vne vie scandaleuse. ceux-là, en matiere de Religion, adorent les images, & vous, en la conduite de la vie, adorés l'or & l'argent, & vos propres passions, qui font autant d'idoles sur l'autel de vos cœurs. ceux-là iurent par les reliques de leurs saints, dans vn acte de Religion; & vous, dans la conuersation, vomissés des blâphemes épouvantables contre la Maiesté de Dieu. ceux-là inuoquent avec ardeur les créatures, & vous inuoqués avec froideur le Créateur. ceux-là estiment que leurs dévots font plus que Dieu ne commande, & vous violés si ouvertement les comandemens de Dieu. ceux-là publient que Christ est dans leurs ciboires, & qu'ils le mangent corporellement, & vous ne l'aués pas dans vos cœurs, & ne le mangés pas spirituellement. ceux-là visitent par superstition leurs saints preten-

dus, leur allument des chandelles, leur offrent de l'encens, & leur consacrent leurs biens, & vous ne visités pas les pôures par déuotion, & ne les soulagés pas de vos charités. ceux-là s'abstiennent de la chair des animaux durant plusieurs iours de l'année, par vne opinion de mérite, & vous ne vous abstenés pas de la chair de peché, par vn mouuement d'humilité. ceux-là obseruent inuiolablement les fêtes qui ont été inuentées par les hommes, & vous gardés si mal le iour du repos qui a été institué de Dieu. ceux-là s'imaginent de gagner le Ciel par la dignité de leurs œures, & vous le perdés par l'indignité des vôtres. enfin ceux-là errent en la foi durant la nuit de leur ignorance, & vous pechés és mœurs durant le iour de la connoissance dont vous aués été éclairés.

Pensons à nous, *chers freres*. c'est à cause de nos pechés que Dieu est prest de nous fraper en son indignation. nos voisins en ont senti les premiers coups. l'épee vandange les vns,

& la peste moissonne les autres, & teut est couuert de dueil parmi ces tristes lieux. témoignons vne ardente pieté enuers Dieu, faisons la guerre à nos vices, & il affermira la paix au milieu de nous, purifions nos ames du venin du peché, & il préservera nos corps du venin de la mortalité. approchons-nous de lui par repentance, & le mal s'éloignera de nous, couurons nos faces de honte, & son regard nous deliurera. Ceux qui s'éueillent la nuit, s'ils voient que le feu se préenne en quelque coin de leur maison, courent promptement à l'eau pour l'éteindre; puis qu'aujourd'hui vn grand embrasement s'est allumé dans les Prouinces voisines, versons-y sans délai l'eau d'une sincère repentance. qui fait si le mesme bon-heur nous arriuera qu'aux Chrétiens qui viuoient sous Antonin? Eusebe recite que cet Empereur fit vn Edit en leur faueur, aiant reconnu qu'ils auoient témoigné vn zele tres-ardent au seruice de Dieu durant les malheurs du temps; ainsi

*l. 4. c.
12. de
l'hist. Es-
cles.*

pourrons-nous émouuoir le Roi à nous octroier de nouvelles graces, par la consideration de nôtre pieté enuers Dieu. Par ce moien nous ressentirons les effets de la misericorde de Dieu, & de la clémence du Roi, & subsisterons heureusement au milieu des orages de cette vie, iusqu'à ce que nous paruenions au port de la félicité éternelle du Ciel. AMEN.



CINQVIÈME
SERMON.

SVR LE VERSET 4.
de l'Epistre de S. Iude.

*Car quelques-uns se sont glissés, lesquels
Pièça auparauant étoient enroulés à vne
telle damnation, gens sans piété, chan-
geans la grace de nôtre Dieu en disso-
lution, & renouans le seul domina-
teur Iesus-Christ, nôtre Dieu &
Seigneur.*



L'ÉGLISE monste du dé-
sert, comme des colonnes
de fumée en forme de pal-
mes, parfumée de myrrhe &
d'encens, & de toute sorte de poudre de
parfumeur. Cette diuine épouse s'éleue

Cant. 3.